Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 056-215602160-20260122-DEL01JAN2026-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

MAIRIE de SAINT-GORGON

SÉANCE du 22 janvier 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux janvier, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 15/01/2026, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. GICQUEL Patrick, Maire de la commune.

Présents : GICQUEL Patrick - BREGER Guénaël - MONNIER Marie-Claire – GAUTIER Nathalie - BERTHELOT-GUMIAUX Cécilia - COLOMBET Frédérick - VOISIN Yoann – BLAIN Sylviane – MEHAT Marie-Joëlle

Secrétaire de séance : VOISIN Yoann

Délibération n° 01-2026

OBJET : Vote des subventions 2026.

Subventions versées – Article 65748

Comité des fêtes St Gorgon	200 €	8 votants
Club de la Gaieté St Gorgon	215 €	8 votants
Association Gorgonnaise de Gym	160 €	8 votants
Etincelle Club de Football St Gorgon	700 €	9 votants
AFN St Gorgon	100 €	9 votants
Société de chasse St Gorgon	100 €	9 votants
Accidentés de la vie	50 €	9 votants
Association des donneurs de sang bénévoles	60 €	9 votants
ADMR Allaire 1.10 €/ habt	492.80 €	9 votants
Proxim'services	110 €	9 votants
Ass Départementale des veuves et veufs du Morbihan	90 €	9 votants
Pupilles pompiers	50 €	9 votants
Rés'Agri	40 €	9 votants
ADAPEI Morbihan	50 €	9 votants
Secours Catholique	50 €	9 votants

Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 056-215602160-20260122-DEL01JAN2026-DE

Les P’tits Travaux d’Antan	500 €	9 votants
Ligue contre le cancer	415 €	9 votants
TOTAL	**3382.80 €**	

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire, Le secrétaire

GICQUEL Patrick VOISIN Yoann

Acte rendu exécutoire après le dépôt

En préfecture de Vannes le 23 janvier 2026

Et publication le 24 janvier 2026